

AVIS DE CONCOURS ENSEIGNANTS

SESSION 2023

(Arrêtés des 04 et 06 octobre 2022)

PREMIER DEGRE :

- Concours externe, second concours interne et troisième concours public de recrutement de professeurs des écoles
- Concours externe et second concours interne pour les maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat
- Premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles et premier concours interne pour les maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

SECOND DEGRE :

- Concours externe, externe spécial et interne de l'Agrégation
- Concours externe et interne de recrutement de personnels enseignants, d'éducation des lycées et collèges (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP)
- Concours externe et interne pour les maîtres des établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (CAFEP/CAER-CAPES, CAFEP/CAER-CAPEPS, CAFEP/CAER-CAPET, CAFEP/CAER-CAPLP, CAER-AGREGATION)
- Troisième concours de recrutement de personnels enseignants et d'éducation des lycées et collèges (CAPES, CAPET, CAPEPS et CAPLP)
- Troisième concours de recrutement des maîtres des établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (troisième CAFEP-CAPES et troisième CAFEP-CAPLP)

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

- Concours externe, interne et troisième concours de recrutement de personnels d'éducation (CPE)

<https://www.education.gouv.fr/les-concours-de-recrutement-de-conseillers-principaux-d-education-cpe-6719>

- Concours externe, interne et troisième concours de recrutement de psychologues de l'éducation nationale (PSYEN)

<https://www.education.gouv.fr/les-concours-de-recrutement-des-psychologues-de-l-education-nationale-11264>

Les inscriptions auront lieu :

**du mardi 18 octobre à partir de 12h00
au vendredi 18 novembre 2022, 12H00, heure de Paris.**

Les inscriptions ne sont plus possibles après la date et l'heure indiquées.

Aucune modification ne pourra être apportée par la suite.

ATTENTION :

- Lors de votre inscription vous serez dirigés sur le serveur Cyclades via le site ci-dessus. Vous devrez alors créer un compte qui permettra la gestion dématérialisée de votre inscription.
- La confirmation de votre inscription n'est effective **que si et seulement si** un numéro d'inscription à 10 chiffres vous est attribué pour chaque inscription. Il est conseillé aux candidats d'imprimer l'écran de validation et de vérifier leur adresse électronique avant de valider.
- Les pièces justificatives sont dématérialisées sur l'application Cyclades dans votre espace candidat.

Veillez à indiquer une adresse postale et une adresse électronique valables pendant toute la durée de la session.